

# Contrats aidés : Jean-Michel Blanquer ne change pas la donne

**RENTRÉE.** Aucune annonce du ministre de l'Éducation nationale concernant les contrats aidés. Les mairies devront faire avec les 2100 contrats proposés par la préfecture la semaine dernière.

*C'était une réunion courtoise".*

**"C'**est avec ces mots que Jean-Claude Lacouture, maire de l'Étang-Salé, a résumé la rencontre entre les maires et le ministre de l'Éducation nationale, hier après-midi en préfecture. Finis la colère et l'alarmisme de la veille, les maires formant la délégation étaient déjà calmés avant même de saluer Jean-Michel Blanquer.

Après une heure d'échange, les quatre édiles présents (Stéphane Fouassin, Jean-Claude Lacouture, Patrick Lebreton et Maurice Girancel) sont ressortis sans annonce précise de la part du ministre. "Ce n'est plus une question de chiffre", indiquait Stéphane Fouassin en marge de la rencontre.

**"NOUS N'AVONS PAS PARLÉ DE CHIFFRES"**

Au final, le ministre n'a pas mis sur la table un seul contrat aidé supplémentaire par rapport aux 2100 contrats proposés la semaine dernière par la préfecture alors que les maires réclamaient à cor et à cri 3298 contrats pour pouvoir organiser la rentrée "dans de bonnes conditions". Résultat, la rentrée scolaire ne se fait aujourd'hui que dans six communes (Saint-Denis, Saint-Leu, Sainte-Rose, la Possession, Saint-Paul et le Port). 66930 élèves sont privés d'école jusqu'à mardi dans 18 villes. Une absence d'annonce pas étonnante. Le ministre avait déjà déclaré le matin lors de son passage au lycée Bellepierre que les contrats aidés n'avaient plus la faveur du gouvernement : la ministre du Travail Muriel Pénicaud avait assuré devant l'Assemblée nationale qu'ils "n'étaient pas efficaces" pour lutter contre le chômage.

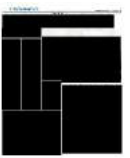
*"Le bilan que nous faisons des contrats aidés jusqu'à aujourd'hui n'est pas un bon bilan. Cela fait des dizaines d'années que nous utilisons ce mécanisme et que pour autant il y a du chômage. Il y a un virage qui est en train d'être fait, cela se traduit par un peu moins de contrats aidés en cette rentrée, mais surtout par une politique d'avenir que nous portons avec le gouvernement", a-t-il déclaré sur Réunion 1<sup>ère</sup>.*

*"Nous avons pu intervenir pour que le ministre soit la courroie de transmission sur le problème des contrats aidés à La Réunion. Nous souhaitons qu'il porte la voix réunionnaise auprès du gouvernement pour que les spécificités locales soient prises en compte. Les contrats aidés seront mis en priorité dans l'Éducation nationale, donc les écoles, mais aussi en Outre-mer. Nous n'avons pas parlé de chiffres : nous avons demandé à main-*

*tenir ce que nous avons au niveau des emplois verts et de la lutte anti-vectorielle. Nous avons aussi parlé plus globalement des difficultés financières auxquelles font face les communes",* résume Stéphane Fouassin, président de l'AMDR (association des maires de La Réunion).

Parmi les autres sujets abordés : la baisse du taux de participation de l'État dans les contrats aidés et la semaine des quatre jours. "Les réalités locales ne sont pas celles de l'Hexagone. Nous avons été je crois un peu entendus ces dernières semaines. Nous ferons maintenant des propositions dans le cadre des Assises de l'Outre-mer qui doivent se mettre en route une fois les élections sénatoriales passées", insiste Patrick Lebreton, maire de Saint-Joseph.

Émilie Marty



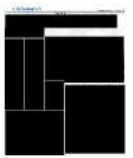
► 18 août 2017



*Les maires ont sorti les cahiers et les stylos, hier, devant le ministre (photo SLY).*



*Quatre maires sont allés à la rencontre de Jean-Michel Blanquer (photo SLY).*



## Les contrats verts à l'abandon

Au-delà du problème de la rentrée, les contrats aidés sont présents dans bien d'autres secteurs, notamment dans l'aménagement et l'entretien environnemental. Là aussi, la baisse de l'enveloppe de contrats aidés assignée au département risque de faire des ravages. Tous les ans, ce sont en effet environ 2 200 emplois verts qui sont embauchés par différentes associations. Cette année, 1 200 contrats ont été signés au premier semestre et rien n'est prévu pour le second semestre. 72 associations sont concernées. "C'est très grave", s'alarme Gérard Agathe.

Hier après-midi, juste avant la rencontre entre les maires et le ministre, les représentants des associations d'emplois verts se sont donc rendus en délégation à la préfecture. Ils ont échangé avec un des conseillers de Jean-Michel Blanquer.

"Comme ce n'est pas le ministre du Travail, le conseiller nous a demandé de collecter nos doléances et de diagnostiquer au sein de nos associations les urgences, autrement dit les chantiers qui arrivent à terme, et de les transmettre à la Région. Le conseiller fera le relais auprès de la ministre des Outre-mer", explique Brigitte Naze, devant une cinquantaine d'emplois verts réunis dans le square Labourdonnais. "Ce sera une bataille très dure: nous allons



**Nicaise, Joséphine, Mélanie, Colette et Nadia sont venues en bus depuis Saint-Pierre (photo E.M).**

*pleurer des larmes de sang. Les contrats seront attribués en priorité à l'éducation, à l'urgence sanitaire et à la lutte anti-vectorielle."*

### "ON NOUS BALADE DE CONTRAT EN CONTRAT"

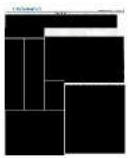
Venues en bus depuis Saint-Pierre, Nicaise, Joséphine, Mélanie, Colette et Nadia sont plutôt remontées et inquiètes. Embauchées le 6 juillet par l'association "Grand pied coco" pour entretenir le front de mer saint-pierrois, elles se sont retrouvées sans emploi le 31 juillet. La faute à la fin des quotas de contrats aidés.

"Au départ, on devait nous embaucher pour 6 mois. Depuis le 31 juillet, on se retrouve sans rien. J'ai toujours travaillé avec

*des contrats aidés pour des associations ou la commune comme cantinière, surveillante et même accompagnatrice de bus depuis 1996. Là, je me retrouve avec un RSA à 470 euros: je suis obligée de me rendre à l'association Sainte-Thérèse pour qu'on me donne de la nourriture", déplore Nicaise.*

"Avec un contrat aidé on peut gagner entre 740 et 810 euros. Comment voulez-vous payer un loyer de 350 euros avec le RSA? On nous balade de contrat en contrat. Il faut courir après la mairie ou les associations pour être embauché. Aujourd'hui, ce sont mes trois enfants qui m'aident et me donnent une monnaie", s'alarme Nadia.

E.M



# Objectif lecture en fin de CP

Cette rentrée 2017 est celle des CP à douze élèves: une mesure qui doit permettre à tous de savoir "lire, écrire, compter et respecter les autres" en fin d'année, annonce le ministre Jean-Michel Blanquer.

"Pour les CP à douze, il y a une mobilisation générale". Le ministre Jean-Michel Blanquer en fait l'axe de sa communication: cette rentrée 2017 est celle des classes de cours préparatoires dédoublées, avec un maximum de douze élèves. "Les études montrent que c'est la mesure la plus efficace", argumente le ministre de l'Éducation nationale. "Un choix profond a été fait, les communes ont su se mobiliser".

Dans la réalité, le tableau est un peu nuancé, car certaines communes ont rencontré de vraies difficultés matérielles pour créer de nouvelles classes: il reste 22 classes non dédoublées (lire nos précédentes éditions). Mais le ministre préfère "voir l'avenir avec optimisme" (lire ci-dessous).

"Nous sommes au début de la mesure", a-t-il expliqué

hier après-midi devant quelque 300 agents du rectorat d'académie, rassemblés pour l'écouter. "Nous commençons par le CP en Rep+" (réseau d'éducation prioritaire renforcé\*). Puis (en 2018) nous continuerons avec les CP de Rep (réseaux d'éducation prioritaire), ainsi que les CE1 en Rep".

## DES "STRATÉGIES DIFFÉRENTES D'UN ÉLÈVE À L'AUTRE"

Comme plus de la moitié des élèves réunionnais sont inscrits dans des écoles de réseau d'éducation prioritaire, cette mesure devrait donc concerner de nombreux enfants à partir de l'année prochaine. Devant les agents comme devant la presse, M. Blan-

quer insiste: "Actuellement 20% à 30% des élèves sortent de l'école primaire sans savoir lire, écrire, compter, et parfois sans respecter les autres".

Ce dédoublement des classes de CP devrait améliorer les résultats dans les quartiers dits "difficiles", et faire en sorte que tous les élèves sachent "lire, écrire, compter et respecter les autres" en fin de CP. Et s'il reste des élèves non-lecteurs à la fin de l'année scolaire dans ces CP à douze? "On va se mettre en situation pour que ça n'arrive pas", promet le ministre.

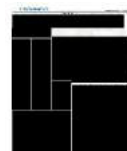
"Il faut une approche qualitative, pédagogique, qu'on insiste sur l'immatériel. Il faut que l'apprentissage de la lecture prenne plus de place en termes d'horaire. Et il faut des mécanismes d'alerte."

Lesquels? "Une évaluation

au début du CP" qui permettra d'établir jusqu'en décembre des "stratégies renforcées, différentes d'un élève à l'autre". Ce qui sera plus facile que dans une classe à 24 élèves. "Sauf problèmes médicaux, aucun enfant ne doit passer au travers", assure le ministre. Et "ne pas exclure le redoublement s'il est nécessaire", conclut Jean-Michel Blanquer, tout en rappelant qu'il faut faire le maximum pour que l'enfant n'en ait pas besoin.

Véronique Hummel  
vhummel@jir.fr

(\*) A La Réunion, sept communes possèdent des Rep+: Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-Paul, Le Port, Saint-André, Saint-Benoît.



*Le ministre a rencontré hier les agents du rectorat, ainsi que la presse (photo SLY).*

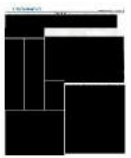
*Il faut que l'apprentissage de la lecture prenne plus de place en termes d'horaire. Et il faut des mécanismes d'alerte.*

## 40% des élèves de primaire rentrent aujourd'hui

Seulement six communes, mais 40% des élèves de primaire. Selon les chiffres transmis hier par le rectorat, 44620 élèves doivent faire leur rentrée à partir de ce vendredi 18 août dans les 217 écoles publiques des communes du Port, de la Possession, de Saint-Denis, Saint-Leu, Saint-Paul et Sainte-Rose.

Car parmi ces six communes volontaires, se trouvent les deux plus peuplées de l'île, ce

qui explique cette forte proportion. A elle seule, Saint-Denis scolarise 17261 marmailles dans 75 écoles. Elle est suivie par Saint-Paul et ses 12420 élèves inscrits dans 62 écoles. Le Port compte 5246 élèves (28 écoles), La Possession 4677 élèves (25 écoles), Saint-Leu 4472 élèves (20 écoles), Sainte-Rose 852 élèves (7 écoles). Dans les autres communes, la rentrée se fera à partir du mardi 22 août.



## La visite ministérielle en bref



*A côté du ministre, le recteur a évoqué la "priorité" du "numérique éducatif" (photo SLY).*

- **Rythmes scolaires.** "On a créé une nouvelle liberté, une nouvelle souplesse", estime le ministre, répondant à une question sur la chaleur estivale qui rend pénible la semaine de 4 jours et demi. "Quatre jours, cela peut être meilleur" dans certaines situations. Pour sa part, le recteur regrette que les nouvelles technologies ne soient pas suffisamment utilisées pour tempérer les bâtiments scolaires. Quant au calendrier scolaire, "nous avons pris l'option de rester dans le calendrier national", assure le recteur.

- **"Une période d'espérance pour la France".** Face aux agents du rectorat, le ministre Jean-Michel Blanquer a mis en avant un "classement Soft Power"

(pouvoir d'influence) où la France serait passée de la 30<sup>e</sup> place à la 1<sup>ère</sup> place. Selon lui, "c'est ce qu'a su faire le président de la République; on doit voir l'avenir avec optimisme. S'il n'y avait pas de problème, il n'y aurait pas de travail. Nous sommes là pour résoudre les problèmes".

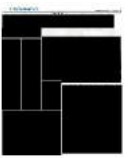
- **Le dispositif "devoirs faits"** est le deuxième par ordre d'importance après le dédoublement des CP, selon le ministre. Il ne sera mis en place qu'après les vacances d'octobre.

- **Cinq BTS supplémentaires** pour l'enseignement professionnel. C'est une des nouveautés de la rentrée, annoncée hier par le recteur Vêlayoudom Marimoutou.

- **Un "projet de la Rose"** au lycée professionnel Roches-Maigres, qui envoie ses élèves d'électrotechnique en stage en Allemagne. Selon le recteur, ce pourrait être le point de départ pour un futur "Abibac pro" (double baccalauréat français et allemand).

- **Le "numérique éducatif"** fait partie des priorités, avec plus de 6 000 tablettes utilisées en décembre 2017. Selon le recteur, le déploiement d'un Intranet académique dans le primaire et d'un ENT (espace numérique de travail) permettra aux parents de mieux suivre leurs enfants : c'est de la "co-éducation".

V.H.



## Accueilli en chansons...

Hier matin, la tournée du ministre Blanquer a débuté par une visite du lycée de Bellepierre à Saint-Denis où il a été joyeusement accueilli par une chorale d'élèves. Ils ont entonné la Marseillaise avant de proposer un medley de reprises. Protocole oblige, il était accompagné du président de Région, Didier Robert, de la députée Nathalie Bassire, de l'élu de Région Dominique Fournel et du préfet Amaury de Saint-Quentin. Jean-Michel Blanquer a ensuite visité deux classes prépa et discuté rapidement avec les élèves sur "leurs désirs d'avenir" avant de s'entretenir avec le corps enseignant durant plus d'une heure.

E.M

*De jolies chansons pour le ministre. (photo SLY)*



*Jean-Michel Blanquer insiste auprès des élèves: "Regardez les choses qui vont bien" (photo SLY).*



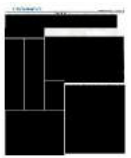
## Fin de journée avec la jeunesse

Cette rencontre au Centre Régional Information Jeunesse, à la rue Jean-Chatel en plein cœur du chef-lieu, avait comme des allures de promenade, sinon de récréation, après une journée bien remplie et menée au pas de charge. Loin des troupes excédées, en quête de contrats aidés, loin des syndicalistes de l'Éducation nationale, particulièrement remontés et porteurs de revendications multiples, Jean-Michel Blanquer a pu respirer un peu.

"Votre visite chez nous, témoigne de l'attention toute particulière que vous portez à la jeunesse et à la vie associative", a déclaré le président Guy Bouvard, à la tête du comité d'accueil composé de son conseil d'administration, de tout le personnel et d'une belle colonne de jeunes. Le CRIJ-Réunion, de longue date déjà, œuvre pour les jeunes, sans discrimination, à tous les niveaux sur tous les sujets. "Nous avons un rôle incontournable en matière d'information de proximité et nous entrete-

non des rapports privilégiés avec Jeunesse et Sports." L'antenne réunionnaise est en relation avec quelque 217 000 jeunes et travaille, en particulier, à la mobilité de ceux qui le souhaitent. "Nous évoluons à 360 degrés, sensibles que nous sommes à toutes leurs préoccupations réelles et quotidiennes" a relevé, pour sa part, le directeur de la maison. "Notre mission n'est pas seulement, de leur tracer un chemin, mais de leur ouvrir toutes les routes," a conclu Guy Bouvard, citant Léo Lagrange.

Attentif, aux différentes interventions, Jean-Michel Blanquer, a mis en avant le grand potentiel de notre jeunesse. "Malgré les difficultés, elle fait face à la réalité et regarde l'avenir sans fatalisme, se prend en charge. Et nous devons l'aider. Avec pragmatisme et confiance". Il a dit, aussi, combien un outil tel le CRIJ est indispensable de nos jours, relevant au passage le dynamisme de l'équipe, la qualité des services et les compétences multiples.



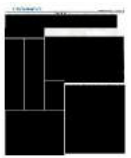
*Le ministre a eu droit à une démonstration des outils mis à la disposition de la jeunesse à la rue Jean-Chatel (photo SLY).*

*Nous avons un rôle incontournable en matière d'information de proximité et nous entretenons des rapports privilégiés avec Jeunesse et Sports."*

## "Blanquer, c'est bla-bla"

Les mesures développées hier par Jean-Michel Blanquer sont loin de séduire la CGTR Educ'Action. "Au-delà du bla-bla d'usage et des pseudos bienfaits que celles-ci sont censées apporter en terme d'amélioration éducative et pédagogique, il suffit de gratter un peu pour s'apercevoir que ces mesures sont loin d'aller dans le bon sens. Ainsi, le dédoublement des classes en zone éducation prioritaire tant vanté par le ministre se fera à moyens constants à coup de redéploiement et sabordage des remplacements et autres dispositifs existants de soutien scolaire sans compter sur les difficultés matérielles de mise en place par les communes.

Alors que la dotation nationale baisse chaque année pour les communes, c'est encore à elles de financer les mesures décidées à la va vite. Alors que certaines d'entre elles n'arrivaient tout simplement pas à faire construire les écoles nécessaires pour leurs habitants. Si la CGTR Educ'Action est favorable depuis toujours sur le principe de la baisse des effectifs, du premier au second degré, elle ne peut se satisfaire de cette mesure décidée sans aucune étude de faisabilité, sans aucune anticipation des moyens et sans aucune concertation des partenaires sociaux, des enseignants, des parents d'élèves et des collectivités locales."



## Mutations dans le premier degré et enseignement du créole

Au cours de sa rencontre avec un conseiller du ministre, les membres du Crefom ont, notamment, abordé la problématique des mutations des personnels enseignants et non-enseignants. Les cas concrets de la situation de deux professeurs des écoles dont les mutations sont actuellement bloquées par leurs académies de l'Hexagone ont servi d'illustration à la question de mutations des personnels du premier degré. Une note a été remise au conseiller du ministre montrant les aberrations du système de mutation et des permutations.

Le Crefom a sensibilisé le conseiller du ministre sur la place de l'enseignement du créole à l'école à La Réunion. "Il devient urgent et nécessaire de valoriser et



**Les membres du Crefom se déclarent satisfaits de leur rencontre avec un conseiller du ministre (SLY).**

d'étendre les expérimentations et les classes bilingues en assurant leur pérennité" a insisté le Crefom. Ce dernier se félicite de l'écoute attentive

du conseiller du ministre de l'Éducation nationale, jugeant cette rencontre très constructive et les échanges fructueux.

### Rentrée différée

Dans les écoles privées catholiques Saint-Gabriel et Notre-Dame de la Providence à Saint-Pierre, la rentrée scolaire est reportée au mardi 22 août. Pour Saint-Gabriel, la rentrée échelonnée des petites sections se fera comme suit: le mardi 22 et le jeudi 24 août pour le premier groupe et le vendredi 25 et le lundi 28 août pour le second groupe.

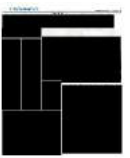
### Pas de garderies jusqu'au 31 octobre

**SAINT-ANDRÉ.** Pour des raisons de "sécurité" et par manque de personnels encadrants sur fond de baisse des contrats aidés, la mairie informe que l'organisation des garderies communales (dans les écoles) est suspendue jusqu'au 31 octobre. Organisés deux jours par semaine, les temps d'activités périscolaires (T.A.P) débiteront eux le 4 septembre. Pour toute information, joindre le service périscolaire au 02 62 58 88 42.

### En bref

#### L'école mais sans bus

**SAINTE-ROSE.** Dans un communiqué, la mairie appelle les parents à prendre leurs dispositions, si les écoles sont ouvertes, aucun ramassage scolaire (hors collèges et lycées) n'est assuré par la Cires jusqu'au 22 août. Michel Vergoz rappelle que dans son "programme d'actions l'école communale est une priorité qui relève de sa compétence pleine et entière. A Sainte-Rose, les difficultés avérées et objectivement constatées sur ces dernières années et bientôt révélées nous font prendre conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir pour une remise à niveau de l'école communale de nos enfants."



# Éduc'Action dénonce "l'inacceptable mépris rectoral"

Le trimestre juillet-août-septembre, sera totalement blanc financièrement pour les contractuels administratifs privés de tout émolument! "Le rectorat de la Réunion directement responsable de cette situation inacceptable faite à cette catégorie de personnels ne consent pas même

à mettre en place un dispositif d'avance financier pourtant légal," regrette Educ'Action. Et pour compléter le tableau l'autorité académique ne daigne même pas répondre aux nombreux courriels d'interpellation des contractuels à ce sujet.

"Quel salarié peut-il accepter

de se voir priver de tous émoluments, sans aucun versement pendant 3 mois? De nombreux collègues sont mères de familles et doivent faire vivre leur familles. La CGTR Educ'Action dénonce avec la plus grande force cette situation faite à nos collègues contractuels. Nous exigeons

le déblocage immédiat d'une avance à hauteur permettant à ces personnels de répondre à leurs contraintes et charges financières. Nous interpellons Monsieur le recteur sur la nécessité impérieuse de mettre en place un dispositif pérenne afin qu'une telle situation ne se reproduise plus".